

**ANNEXE 1 au protocole général COVID-19 Conservatoire TPM**  
**Mesures sanitaires spécifiques à certaines disciplines en complément des dispositions générales**  
**(Mise à jour 1er février 2021)**

Références textes : \* Aide à la reprise dans le champ du spectacle vivant - Danse- Arts du Cirque du 14/08/2020 \*  
<https://www.csfi-musique.fr/les-publications-de-la-csfi/guide-des-bonnes-pratiques-covid-19> \*  
 Fil d'information et d'appui au secteur chorégraphique covid-19, Centre National de la Danse, mise à jour 1er/09/2020 \*  
 Protocole renforcé Education Nationale mise à jour 1er/02/2021

	Mesures adaptées en fonction des pratiques	Préconisations pour les enseignants	Préconisations pour les élèves/familles
<b><u>DANSE (toutes esthétiques)</u></b>	* Création de vestiaires supplémentaires et provisoires à Six Fours, Hyères, et Toulon. * Utilisation de produits spécifiques pour le nettoyage des tapis de sol * Nettoyement des barres, du matériel et des zones de contact. *Distanciation dans un périmètre de 2 à 2.5 m (10 m2 par personne). Les plannings et les effectifs, sont donc adaptés par site et par niveau. *Les locaux seront systématiquement aérés quelques minutes au moins toutes les heures. * Au quotidien, plan de nettoyage des locaux et sols, selon la fréquence de l'utilisation. * Le temps de cours sera donc raccourci en conséquence.	*Forte vigilance sur le matériel partagé : nettoyage *Maintien des portes ouvertes si possible	* Chaussures et effets personnels sont déposés dans les vestiaires dans un sac personnel, selon les conditions d'accès affichées. * Les enfants arrivent dans la mesure du possible en tenue de danse. * En fonction de l'activité au sol, prévoir une serviette individuelle
<b><u>ARTS DU CIRQUE</u></b>			
pratique sol	* Un ou deux tapis par élève (pas de piste en moquette) – * Un agrès par élève - Distance de 5 m minimum	* Forte vigilance sur le matériel partagé : nettoyage * Maintien des portes ouvertes si possible	* Accès au chapiteau non autorisé à (aux) l'accompagnateur (s)
aérien			

**ANNEXE 1 au protocole général COVID-19 Conservatoire TPM**  
**Mesures sanitaires spécifiques à certaines disciplines en complément des dispositions générales**  
**(Mise à jour 1er février 2021)**

Références textes : \* Aide à la reprise dans le champ du spectacle vivant - Danse- Arts du Cirque du 14/08/2020 \*

<https://www.csfi-musique.fr/les-publications-de-la-csfi/guide-des-bonnes-pratiques-covid-19> \*

Fil d'information et d'appui au secteur chorégraphique covid-19, Centre National de la Danse, mise à jour 1er/09/2020 \*

Protocole renforcé Education Nationale mise à jour 1er/02/2021

	Mesures adaptées en fonction des pratiques	Préconisations pour les enseignants	Préconisations pour les élèves/familles
<b><u>THEATRE</u></b>	*Distanciation dans un périmètre de 2 à 2.5 m (10 m2 par personne)	* Lorsque le port du masque est impossible, prévoir une augmentation de la distance physique de 2 à 5 mètres entre les personnes	
<b><u>VENTS</u></b>		Vigilance quant à la manipulation des anches pour les bois et des embouchures pour les cuivres	
Bois (dont flûte baroque et galoubet tambourin)	*Mise en place de deux zones de positionnement avec marquage au sol (professeur/élève : distanciation de 2 m). *Dans le cadre d'ensembles, distanciation radiale de 1,5 m * Installation d'une séparation plexi sur pied.		
Cuivres			
<b><u>INSTRUMENTS PARTAGES</u></b>			
piano	Nettoyage entre chaque utilisateur avec un produit de type norme NF EN 14476. Cf. <a href="https://itemm.fr/innovation/nos-projets/protocoles-de-nettoyage-et-desinfection-des-instruments-de-musique">https://itemm.fr/innovation/nos-projets/protocoles-de-nettoyage-et-desinfection-des-instruments-de-musique</a>	*Forte vigilance sur le matériel partagé : nettoyage	
clavecin			
orgue			
Claviers numériques			
harpes (dont traditionnelle)			

**ANNEXE 1 au protocole général COVID-19 Conservatoire TPM**  
**Mesures sanitaires spécifiques à certaines disciplines en complément des dispositions générales**  
**(Mise à jour 1er février 2021)**

Références textes : \* Aide à la reprise dans le champ du spectacle vivant - Danse- Arts du Cirque du 14/08/2020 \*  
<https://www.csfi-musique.fr/les-publications-de-la-csfi/guide-des-bonnes-pratiques-covid-19> \*  
 Fil d'information et d'appui au secteur chorégraphique covid-19, Centre National de la Danse, mise à jour 1er/09/2020 \*  
 Protocole renforcé Education Nationale mise à jour 1er/02/2021

	Mesures adaptées en fonction des pratiques	Préconisations pour les enseignants	Préconisations pour les élèves/familles
percussions (toutes familles)			* Utilisation obligatoire des baguettes personnelles par chaque élève, matériel qu'il est tenu d'avoir d'ordinaire
Contrebasse			* Utilisation obligatoire de son archet personnel
<b><u>VOIX</u></b>			
chant	*Mise en place de deux zones de positionnement avec marquage au sol (professeur/élève). * Distanciation de 3 à 5 m pour l'enseignant . * Distance radiale recommandée entre chaque chanteur : 1,5 m *Installation	* Pour les ensembles vocaux : appliquer les consignes énoncées, le nombre d'élèves suivant la capacité de la salle. * Privilégier le travail en pupitre et une organisation spatiale en arc de cercle	
chant choral	d'une séparation plexi sur pied.		
<b><u>PRATIQUES COLLECTIVES</u></b> <b><u>ENSEMBLES INSTRUMENTAUX</u></b>			
	*Mise en place de deux zones de positionnement avec marquage au sol (chef orchestre/musiciens). * Distanciation de 3 à 5 m (chef orchestre/musicien) . * Distance radiale recommandée entre chaque musicien : 1,5 m si port du masque ; dans le cas contraire distance d'au moins 2m		* Si les distances ne peuvent pas être respectées, le port du masque est obligatoire pour les musiciens, sauf pour les instruments à vent